



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE
DE
NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juillet 2026

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 11
- de votants : 14

*L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois juillet à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.*

Etaient présents : Pascale ALBOUY, ARNAUD Gérard, ASTRUC David, AZZOPARDI Franck, CAROL Alexandra, CHATEAU Gilles, GIRARD Maria-Pia, HUFSCMITT Céline, MAILLÉ PALAIZY Guillaume, MONNIER Véronique, POTTIER Dominique,
Absents Excusés : BÉNARD Fabrice, Mathieu BENEZECH, COMBES Gilles, SIDEN Paméla.

Procurations : Fabrice BÉNARD à Pascale ALBOUY, Gilles COMBES à Alexandra CAROL, Paméla SIDEN à Maria-Pia GIRARD

Secrétaire de séance : MAILLÉ PALAIZY Guillaume

DELIBERATION N°2026-038 : Choix borne escamotable

Monsieur le Maire expose au conseil le projet de travaux de la borne escamotable.
Monsieur Le Maire informe que la CAO s'est réunie préalablement au conseil municipal ce jour pour étudier les différents modèles :

Suite à la consultation lancée pour ces travaux, 3 modèles ont été étudiés :

- Citinnov SUMO-F : Prestation : 17370 €TTC
- CAME G6N : Prestation : 17611.20 €TTC
- Citinnov SUMO-AB : Prestation : 18462 €TTC

La commission d'appel d'offres propose le choix de Citinnov SUMO-AB pour 18462 €TTC

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider le choix de La CAO pour les travaux de la borne escamotable

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer,

Il est procédé au vote à main levée :

Suffrages exprimés : 14

Pour 14 - Contre 0 - Abstention 0

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré : A L'UNANIMITE des votants

- **Adopte** le choix de Citinnov SUMO-AB pour 18462 €TTC ;
- **Dit** que les crédits de cette dépense seront inscrits au budget 2026 de la commune.
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à ce dossier.

LE MAIRE
ASTRUC David

Le secrétaire de séance
MAILLÉ PALAIZY Guillaume

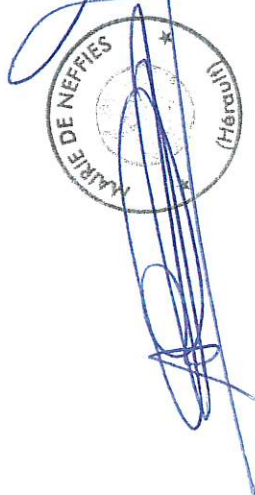
Commission d'appel d'offre
23/07/2026
Borne escamotable

Membres de droit : David ASTRUC, Maire
Membres Titulaires : POTTIER Dominique, Gilles CHATEAU, Alexandra CAROL
Membres Suppléants : Gilles COMBES, Gérard ARNAUD, Maria Pia GIRARD

Modèle	DEVIS HT	TVA 20%	TTC
Citinnov SUMO-F	14 475,00 €	2 895,00 €	17 370,00 €
CAME G6N	14 676,00 €	2 935,20 €	17 611,20 €
Citinnov SUMO-AB	15 385,00 €	3 077,00 €	18 462,00 €
	- €	- €	- €
	- €	- €	- €

Après étude des devis, à l'unanimité, la commission d'appel d'offre arrête son choix sur le modèle : *Citinnov SUMO-AB*
Pour un montant de devis TTC de : *18 462 €*

David ASTRUC
Maire

[Signature]
[Signature]
*[Signature]*